



Association Meuse Vergers Traditions

le 28/02/2024

Invitation Assemblée Générale

Madame, Monsieur

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'Association Meuse Vergers Traditions, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'**Association Meuse Vergers Traditions** qui se tiendra le :

Date : Samedi 30 Mars 2024

Lieu : MFR (Maison Familiale Rurale) de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.
21 rue du Château des Quatre Vents – 55210 VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

09h30 : Accueil des participants avec Café - madeleines

10h00 : Début de l'AG

Ordre du jour :

1. Approbation du Compte rendu de l'AG constitutive du 18/02/2023
2. Rapport moral
3. Rapport financier au 31/12/2023 (Compte de résultats – Bilan - Annexes aux comptes)
4. Budget prévisionnel 2024.
5. Cotisations et adhésions 2024 -2025
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Programme d'activités 2024
8. Pouvoir à porteur de copie conforme
9. Intervention de Jean Charles CHERITAT président de la FNSRPE.
10. Questions diverses.

12h15 : Repas (optionnel). L'assemblée Générale sera suivie d'un repas qui se déroulera à la MFR,
➔ voir inscriptions sur fiche de retour.

Mini-Marché : Nous avons offert la possibilité à nos adhérents, qu'ils soient bouilleurs ambulants, ou autres, exerçant une activité complémentaire de proposer à la vente les produits issus de leur production et ce au travers d'un 'mini-marché' organisé en marge de notre Assemblée Générale. Voir en annexe les modalités et la liste de produits que nous vous invitons à consulter. Réservez auprès d'eux vos commandes et collectez lors de l'AG !

Veillez Agréer Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick MARTINET

Président Association Meuse Vergers Traditions

Résolutions Assemblée Générale Ordinaire :

Résolution N° 1 : Approbation du compte rendu de la dernière AG du 18 février 2023.

Après avoir donné la parole à l'Assemblée pour recueillir les éventuelles remarques ou corrections à apporter au contenu du compte rendu de la précédente AG, et les avoir prises en considération, l'Assemblée approuve le compte rendu de la dernière assemblée générale.

Résolution N° 2 : Rapport moral

Après avoir entendu lecture du rapport moral, l'Assemblée approuve le rapport moral.

Résolution N° 3 : Rapport financier

Après avoir entendu lecture du rapport financier, l'Assemblée approuve le rapport financier.

Résolution N° 4 : Budget prévisionnel

Après avoir entendu lecture du Budget prévisionnel, l'Assemblée approuve le Budget prévisionnel.

Résolution 5 : Montant des cotisations, conformément à l'article 7

le Conseil propose de fixer le montant de la cotisation pour 2024 et 2025 comme suit :

- Membre Adhérent 15 €
- Membre bienfaiteur..... 30 €

Le Conseil demande l'approbation du montant de ces cotisations pour 2024 et 2025.

Résolution N° 6 : Renouvellement du conseil d'administration :

Conformément à l'article 13 des statuts : Le Conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers. Les membres sortants rééligibles sont les suivant :

Nom	Prénom	Echéance
COURTOIS	François	2024
GOSIO	Dominique	2024
MARTINET	Philippe	2024
PLONER	Florian	2024

Il est procédé à l'élection et /ou la réélection des membres du CA.

Résolution N° 7 : Programme d'activités 2024

Après avoir entendu lecture du programme d'activité 2024, l'Assemblée approuve ce programme.

Résolution 8 : Pouvoir à porteur de copie conforme

L'Assemblée Générale de l'Association Meuse Vergers Traditions confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de ce compte rendu à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale (notamment auprès de la Préfecture, banques...).

Fiche de retour

A retourner dès que possible et avant le 10/03/2024 ⁽¹⁾

Nom Prénom

Adresse :

CP Ville

A) Participation à l'Assemblée Générale

Participera à l'AG

Ne participera pas à l'AG et donne pouvoir à :

B) Participation au repas

Je participerai au repas (prix : 30 € par personne - boisson comprise)

Nombre de personnes à inscrire au repas :

Règlement :

- **Chèque** à l'ordre de **Assoc. Meuse Vergers Traditions**

- **Ou virement bancaire** : Banque CRCA de Lorraine

IBAN : FR76 1610 6000 4996 0261 9548 613

Code BIC—SWIP : AGRIFRPP861

C) Vote par procuration

Formulaire de vote par procuration pour l'AGO du Samedi 30 Mars 2024

Membre de l'Association Meuse Vergers Traditions dont le siège est sis : 3, Sentier des Plantes - 55500 Ligny-en-Barrois,

Déclare par la présente donner procuration à :

Mme – Mme :

Pour délibérer et voter pour mon compte lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association visée ci-dessus qui aura lieu le samedi 30 Mars 2024.

L'ordre du jour de cette assemblée ordinaire comporte les résolutions de 1 à 8

Le présent mandat est donné pour l'assemblée générale ordinaire du Samedi 30 Mars 2024.

Fait à le.....

(1) Par email ou par voie postale à l'adresse du Président

D) Appel à candidature au Conseil d'administration :

Association : **Meuse Vergers Traditions**

Adresse : 3 Sentier des Plantes - 55500 Ligny-en-Barrois.

Numéro Siret : 923 568 018 00017

Téléphone du Président : 06 46 58 68 18

Mail du Président : patrick.martinet@meusevergerstraditions.org

Madame / Monsieur,

Conformément à l'article 13 des statuts, le Conseil d'Administration est à renouveler chaque année par tiers. Les statuts prévoient un nombre d'administrateurs compris entre 11 et 15 membres. A date 11 administrateurs composent le Conseil. **4 membres à minima sont donc à renouveler.** Cependant l'arrivée de nouveau administrateur est possible (à concurrence de 15 maxi), et notamment en tant que représentant de secteurs géographiques (Art 13 des statuts). Par conséquent, **4 administrateurs supplémentaires que ceux à renouveler peuvent entrer au Conseil d'administration.**

En vue de l'Assemblée générale qui se tiendra le **Samedi 30 Mars 2024 à 10h00** heures à la **Maison Familiale Rurale (MFR) - 21 rue du Château des Quatre Vents – 55210 VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL :**

Je vous invite à faire acte de candidature en adressant soit un courrier motivé ou ce présent document complété pour le 20 Mars 2024 par courrier à l'adresse postale de l'Association ou par email à l'adresse : patrick.martinet@meusevergerstraditions.org

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Ligny-en-Barrois le 29/02/2024

Le Président



Je soussigné(e) Nom : Prénom :

me porte candidat pour adhérer à l'Association et présente ma candidature pour un poste au Conseil d'Administration. Mes éléments de motivation sont les suivants :

.....
.....
.....
.....

Fait à :le

Signature ;

Mini-Marché

Certains de nos membres (amateurs ou professionnels) exercent une activité complémentaire à celle qui les a conduits à devenir adhérents à notre association : Meuse Vergers Traditions (MVT) - Par ce mini-marché organisé concomitamment à notre Assemblée Générale nous souhaitons les faire connaître, les valoriser, ainsi que leurs produits.

Réservation et modalités de collecte (lors de l'AG) / livraison :
à préciser individuellement avec les vendeurs lors de la commande.



Miel de :	Printemps	Fleurs d'été	Tilleul	Sapin (1)
Pot souple 1 KG	9.50 €	9.50 €		
Pot verre 1 Kg	10.00 €	10.00 €		
Pot verre 500 gr	5.50 €	5.50 €	7.00 €	10.00 €

Vos commandes :

- Email : didier.odinot0416@orange.fr

- Tph : 06 72 37 30 43

Expédition : possible par Mondial Relai

(1) Médaille d'argent au concours des miels lorrains

Lait Jardins Bio
Florence GOFFINET
Maréchal
54100 Lait Jardins
4 Chemin de la Corvée
55600 REMOIVILLE

Jus de Tomates : Prix
Bouteille - 0.75 L 4.50 €
Carton 6 btlles - 0.75 L 27.00 €

Vos commandes / Réservations : Florence GOFFINET
- Email : florencehenry2@orange.fr
- Tph : 06 88 46 13 20
- www.laitjardinbio.com

BelSeva
Producteur Récoltant Meusien

Réservez
Votre Cure
De sève de Bouleau Bio

✓ 12 Tetra-Packs (4 L) : 39.00 €
Posologie : 150 ml par pendant 24 jours

✓ Savon à la sève de Bouleau : 8,00 €

Réservations / commandes :
Gislaine FALLON
E-mail : ghislaine.gehin@wanadoo.fr
Tph : 06 26 67 29 64
WWW.BelSeva.com

Brasserie F.P. La Bombarde
La Dunoise
14 rue de l'hôtel de ville
55110 Dun sur Meuse

Un large choix de bières
Visitez le site : www.ladunoise.fr

Remise spéciale de 25 % aux membres de MVT
À partir de 24 bouteilles commandées !

- Florian PLONER 06 85 49 65 83
- Benoît PLONER 06 82 84 31 92
Email : contact@ladunoise.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé !

AC2F
06 82 33 57 78
Siège :
2 chemin de Rosières
55500 LIGNY EN BARROIS

email : associationcormierfruitierforestier@orange.fr
www.association-cormier.fr
SIRET 793 819 3780013

Pour en savoir plus sur cet arbre :

- Aux fruits qui donnent une Eau-de-vie aux arômes de cidre et de pomme à cuire - et au palais : un fruité, aux notes de tarte aux pommes, de sorbe et de nêfle.
- Ce feuillu très tolérant à la sécheresse, même en période estivale, qui continue de croître dans des conditions sèches. Dans un contexte de changement climatique, il peut être favorisé sur certains sites, constituant une alternative intéressante à certains feuillus menacés
- Au bois très précieux utilisé dans la fabrication d'outils et en

Fournitures :
plants forestiers (containers différentes tailles),
plants greffés sélection très gros fruits,
bois (toutes épaisseurs),
conseils, visites conseils en prestations.

Adresse de l'espace accueil depuis son parking :
situé au verger collection (3 Ha) et ses parcours pédagogiques
(en libre accès) : RD 127 (sortie Hévilleurs direction Ligny).

Contactez Fabrice VARINOT — Président Association AC2F
Tph : 06 82 33 57 78
Email : associationcormierfruitierforestier@orange.fr

PRESSOIR DE LA SAULX
15 rue de la Tuilerie
55500 FOUCHERES AUX BOIS

☎ 03 29 45 84 74
@ pressoirdelasaulx@gmail.com

LISTE DES PRODUITS ET LEUR TARIF



- Nos jus 1L :**
- Pommes 2.50 €
 - Poires 3.00 €
 - Raisin 3.00 €
 - Pommes-coings 3.00 €
 - Pommes-cannelle 3.00 €
 - Pommes-rhubarbe 3.00 €
 - Pommes-Bergamote 3.00 €
 - Pommes-cerises 3.00 €
- Nos jus 0.33L :**
- Pommes 1.50 €
 - Mélanges 1.80 €
 - (Pomme-coing, pomme-rhubarbe, pomme-groseille, pomme-cerise)
- Autres jus :**
- Tomates 0.50 L 2.20 €
 - Raisin 0.25 L 1.90 €
- Nos nectars 0.75L 3.50€**
(Poires, rhubarbe, mirabelles)
- Nos coulis fruits rouges :**
- Cerise 350g 4.80 €
 - Groseilles 25 cl 4.50 €
 - Fraises 25 cl 4.50 €

- Nos compotes 2 fruits :**
- | | | | | | |
|---------------|-------|--------|-----------------|-------|--------|
| Pomme-poire | 350 g | 3.50 € | Pêche-cassis | 350 g | 3.90 € |
| Pomme-banane | 350 g | 3.50 € | pomme-cerise | 350 g | 3.90 € |
| Pomme-coing | 350 g | 3.50 € | pomme-fraise | 350 g | 3.90 € |
| | | | pomme-framboise | 350 g | 3.90 € |
| Pomme-fraises | 700 g | 4.50 € | pomme-groseille | 350 g | 3.90 € |
| Pomme-coings | 700 g | 4.50 € | pomme-myrtilles | 340 g | 3.90 € |
| | | | pomme-bergamote | 350 g | 3.90 € |
| | | | Pomme-rhubarbe | 350 g | 3.90 € |

- Nos sirops :**
- | | |
|---|--------|
| Bergamote 0.25 L | 4.80 € |
| Framboises 0.25 L | 4.50 € |
| Myrtille 0.25 L | 4.50 € |
| Bergamote 0.50 L | 5.50 € |
| Autres fruits 0.50 L | 4.50 € |
| (Cerise, mirabelle, poire, quetsches, tomate, Rhubarbe) | |
| Groseilles en gelée 0.50L | 4.50€ |
- Nos compotes 1 fruit :**
- Pommes 700 g 4.00 €
 - Pommes 350 g 3.20 €
 - Autres fruits 350 g 3.50 €
 - (Mirabelles, poires, figues 320g, quetsches, abricots)
- Divers :**
- | | | |
|--------------------|--------|--------|
| Sauce tomates | 0.50 L | 4.50 € |
| Coulis de tomates | 0.50 L | 3.50 € |
| Vinaigre bergamote | 0.75 L | 6.50 € |
| Soupe poireaux | 0.75 L | 4.50 € |
| Soupe chou | 0.75 L | 4.50 € |
| Soupe champignons | 0.75 L | 4.50 € |
| Soupe oignons | 0.75 L | 4.50 € |
| Soupe butternut | 0.75 L | 4.50 € |